



UNSA Territoriaux Eurométropole

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex

Poste 87029 - Tél. : 03 68 98 70 29 - Port. : 06 73 59 92 32

E-mail UNSA CUS : unsa.syndicat@strasbourg.eu

Site UNSA CUS : <http://unsacus.e-monsite.com/> Site UNSA UD 67 : <http://unsaterritoriaux67.e-monsite.com/>

INFOS DERNIÈRES

N° 924 - 18 juin 2018

Chèques-vacances : Bilan 2018

Lors du conseil d'administration du 11 juin 2018 de l'Amicale, le **bilan des chèques-vacances pour 2018** nous a été présenté.

Il n'est pas à la hauteur de ce qui nous avait été promis.

Il y a moins de **200 bénéficiaires supplémentaires (4345 bénéficiaires au total)**, alors que plus de 500 nouveaux bénéficiaires avaient été annoncés.

Le nombre d'agents-es dans la 2^e tranche a nettement baissé. Il est probable que plusieurs centaines d'agents sont passés de la 2^e tranche à la 3^e tranche, donc avec une participation «employeur» nettement diminuée. Il est fort probable que sont concernés-ées les **agents-es de police municipale** et les **gardiens-ennes de musées**, les grands-es perdants-es de la refonte des critères d'attribution.

Le **montant total de la participation «employeur»** n'a augmenté que de **50 000 €**, alors qu'une augmentation de 200 000 € avait été annoncée.

Le nombre d'agents-es en situation de handicap bénéficiant d'une majoration a légèrement baissé.

Intersyndicale Police municipale

Une nouvelle **rencontre intersyndicale** sur la **police municipale** s'est tenue le **5 juin 2018**, sous la présidence de M. Pierre LAPLANE, Directeur Général des services.

L'administration a fait des **propositions** par rapport aux **3 dossiers revendicatifs** présentés par l'intersyndicale CFDT - CFTC - CGT- **FO** - **UNSA** le 16 mai 2018. Ces dossiers revendicatifs portent sur le **management**, les **conditions de travail** et la **reconnaissance professionnelle**.

Les propositions de l'administration seront formalisées dans un document écrit, non envoyé à ce jour.

Elles seront discutées avec les agents-es lors de trois réunions d'information syndicale.

Elections professionnelles

L'arrêté du **4 juin 2018** fixant la **date des prochaines élections professionnelles** dans la **fonction publique territoriale** a été publié au **Journal Officiel du 5 juin 2018**.

La **date des élections** pour le **renouvellement général des organismes consultatifs** au sein desquels s'exerce la participation des fonctionnaires et agents relevant de la fonction publique territoriale dont le mandat arrive à expiration en 2018 est fixée au **6 décembre 2018**.

Les listes électorales doivent faire l'objet d'une publicité au plus tard le dimanche 7 octobre 2018. Les listes de candidats doivent être déposées au plus tard le jeudi 25 octobre 2018.

Augmentation de la participation employeur sur les chèques-vacances en 2019

Le **18 juin 2018**, les syndicats **FO**, **SUD** et **UNSA** ont adressé le message suivant à M. LAPLANE, Directeur Général des services :

«Dans le cadre de la refonte des critères d'attribution des chèques-vacances, une augmentation de 200 000 € de l'enveloppe consacrée à la participation «employeur» avait été décidée par la collectivité à partir de 2018.

Or, au vu du bilan 2018, il apparaît que cette enveloppe n'a été finalement augmentée que de 50 000 €.

Nous souhaitons que le reliquat de 150 000 € soit réinjecté en 2019, à travers une revalorisation de la participation «employeur» sur les trois tranches.

Cette revalorisation pourrait être de :

- 40 € pour la première tranche,
- 30 € pour les deuxième et troisième tranches.

Les majorations en faveur des agents-es en situation de handicap pourraient être revalorisées de 20 € pour la première tranche et de 10 € pour les deuxième et troisième tranches.»